



Organisme de bassin versant  
Abitibi-Jamésie

*L'eau, notre richesse collective!*

TABLE RÉGIONALE DE GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN  
VERSANT ABITIBI-JAMÉSIE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

**Table régionale de gestion intégrée de  
l'eau par bassin versant Abitibi-Jamésie,**  
Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie

Lieu : UQAT, pavillon Amos, salle 5024  
341, rue Principale Nord  
Amos (Québec)  
J9T 2L8

Le 13 décembre 2017 à 13 h étaient présents :

- Mme Jessica Morin, Environnement et développement durable, Canadian Malartic;
- M. Richard Genest, Association chasse et pêche Val-d'Or;
- M. Normand Roy, Forêt ornithologique Askikwaj et membre administrateur du C.A. OBVAJ;
- Mme Mélanie Falardeau, Directrice Service d'aménagement du territoire, MRC Abitibi;
- Mme Isabelle Dufresne, Technicienne en environnement, ville d'Amos;
- M. Marcel Bourassa, Conseiller, de la municipalité de La Motte;
- Mme Jacinthe Pothier, Aménagiste, MRC Vallée-de-l'Or;
- M. Normand Grenier, Directeur du service de l'aménagement du territoire, MRC Abitibi-Ouest;
- M. Jonathan Gagnon, Biologiste, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- Mme Nicole Damas, conseillère régionale en agroenvironnement, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Centre de service agricole;
- Mme Judith Morin, Coordinatrice en environnement, Camflot/Richmont Inc.;
- M. Ghislain Galarneau, administrateur OBVAJ;
- Mme Vanessa Boutin Cameron, Directrice adjointe, Municipalité de Taschereau;
- M. Simon Simard, Fédération de l'Union des producteurs agricoles d'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Sylvie Morin, Technicienne agricole, Groupe Conseil Agricole du Québec;
- M. Mathieu Bellerive, ville de Macamic.

Étaient également présents :

- Geneviève Mongeau : Directrice générale, OBVAJ;
- Kimberly Côté : Chargée de projet et Responsable aux relations avec les municipalités, OBVAJ.

N'étaient pas présents :

- M. Serge Bastien, Président SESAT;
- M. Clémence Wangni, Conseillère, ministère de la Sécurité publique;
- M. Martin Bélanger, Biologiste service des inventaires et plans, direction de l'Abitibi-Témiscamingue, ministère des Transports du Québec;
- Mme Carol-Anne Langlois, Urbaniste, Municipalité de Senneterre-ville;
- M. Frédéric Bilodeau, Agent de planification, de programmation et de recherche/Santé environnementale, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Cindy Cormier, Golder Associates;
- Mme Véronique Mayer, Directrice Qualité, Eaux Vives Water inc.;
- Mme Ghyslaine Dessureault, Consultante motoneige/pourvoirie, Tourisme Abitibi-Témiscamingue;
- Mme Lucienne Anctil, Coordinatrice en environnement, Hecla Québec;

- M. Pascal Lavoie, Gestion environnementale, Agnico-Eagles Mines Limited;
- Mme Marie-Ève Strzelec, Agente de développement pour la municipalité de Berry;
- M. François Gibeault, Directeur de l'urbanisme, Municipalité de Lebel-sur-Quévillon;
- Mme Chantal Carrier, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il a été procédé à l'examen des sujets suivants :

## 1. Ouverture de la séance

### 1.1 Lecture de l'ordre du jour

Le mot de bienvenue est présenté par la coordonnatrice de la Table régionale de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, Mme Geneviève Mongeau.

### 1.2 Nouvelles de l'OBVAJ

Les dernières nouvelles de l'OBVAJ sont présentées par Mme Geneviève Mongeau :

1.2.1 L'annonce du départ officiel de Mme Judith Sénéchal de l'OBVAJ est présentée.

1.2.2 Mme Kimberly Côté quittera ses fonctions en janvier 2018.

1.2.3 Mme Geneviève Mongeau quittera également ses fonctions en 2018 et laisse le poste de direction à M. Omar Daouda qui arrivera au sein de l'OBVAJ en janvier 2018.

1.2.4 Deux sièges sont libres sur la TRGIEBV suite au départ de M. Galarnau et de M. Maqoud. Ces derniers ont quitté la TRGIEBV par manque de temps. Il sera donc nécessaire de combler ces deux postes respectivement liés au secteur économique et au secteur communautaire et environnemental. Mme Mongeau demande aux collaborateurs de lui faire parvenir les suggestions de remplaçants par courriel.

1.2.5 Suite aux élections municipales de novembre 2017, deux nouveaux représentants sont présents à cette rencontre, soit M. Marcel Bourassa, représentant la Municipalité de La Motte et M. Mathieu Bellerive pour la Ville de Macamic. Mme Mongeau leur souhaite la bienvenue.

## 2. Présentation du projet d'Analyse de la qualité de l'eau de surface

### 2.1 Présentation du projet et présentation des résultats

Mme Kimberly Côté présente le projet d'échantillonnage des eaux de surface. Celle-ci effectue premièrement une mise en contexte du projet. Il est présenté que les données insuffisantes afin d'évaluer la santé globale de qualité de l'eau des sous-bassins versants ont motivé la mise en oeuvre de ce projet en 2017. Ensuite, il est effectué une présentation des subventionnaires du projet et ainsi que des objectifs globaux. La présentation de Mme Côté s'ensuit ensuite de la présentation: de la méthodologie, de l'outil de priorisation des sous-bassins versants, des objectifs d'échantillonnage, de la localisation des stations d'échantillonnage, des indices sélectionnés. Il est mentionné par Mme Côté, l'importance de l'utilisation de l'indice de qualité bactériologique et physicochimique IQBP<sub>6</sub> et de l'indice trophique afin de pouvoir comparer les résultats avec les résultats des différents programmes de suivi du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements

climatiques (MDDELCC). L'indice diatomées de l'Est du Canada (IDEC) a également été sélectionné afin de le comparer à l'IQBP<sub>6</sub> en région, pour évaluer de manière préliminaire la qualité de l'eau; indice qui pourrait être utilisé par les acteurs locaux, à moindre coût, pour une première analyse de la qualité de l'eau. Il est ensuite effectué la présentation des résultats pour l'IQBP<sub>6</sub>. Les résultats démontrent que les stations situées en tête des bassins versants sont de qualité satisfaisante, donc la qualité de l'eau est de meilleure qualité en amont.

Voici les résultats concernant le bassin versant de la rivière Abitibi :

**Station 1 :** Qualité douteuse de l'eau

**Station 2 :** Qualité douteuse de l'eau

**Station 3 :** Qualité satisfaisante de l'eau

**Station 4 :** Qualité satisfaisante de l'eau

Q1 : Une question est posée concernant les données spécifiques concernant la grille d'évaluation des paramètres de l'IQBP<sub>6</sub>. Il est expliqué que les paramètres n'ont pas la même pondération et seuil pour l'indice et qu'une grille de calcul, validée par le MDDELCC, est utilisée pour analyser l'indice. À la demande de certains collaborateurs, vous trouverez [ici](#) un document explicatif de l'IQBP.

Q2 : Est-ce que l'OBVAJ a évalué les sources de pollutions potentielles pour les stations qui ont présenté une qualité douteuse de l'eau. R2 : Mme Mongeau répond que ce projet a été mis en place afin de connaître la qualité de l'eau de ces cours d'eau. Suite à deux années minimalement de collecte de données, il sera nécessaire de déterminer, avec les acteurs locaux, les sources de pollutions potentielles de la qualité de l'eau des stations problématiques et ce, afin de trouver des solutions concertées pour améliorer la qualité de l'eau.

Voici les résultats concernant le bassin versant de la rivière Harricana :

**Station 6 :** Qualité satisfaisante de l'eau

**Station 7 :** Qualité satisfaisante de l'eau

**Station 8 :** Qualité satisfaisante de l'eau

**Station 10 :** Mauvaise qualité de l'eau (station de la rivière Landrienne)

**Station 11 :** Qualité douteuse de l'eau

Q3 : Est-ce qu'une étude a été réalisée au niveau des teneurs des sols de la région concernant les matières en suspension? R3 : Aucun indice de la qualité de l'eau n'est présentement adapté aux spécificités des régions du Québec. Il serait important de développer un indice propre aux spécificités des différents sols de la région.

Q4 : Qu'est-ce que l'azote ammoniacal représente? Est-ce qu'une cote élevée pour l'azote engendre automatiquement une augmentation des coliformes? R4: Mme Kimberly Côté répond que les deux paramètres ne sont pas nécessairement liés. Des informations concernant l'azote ammoniacal seront à confirmer en lien avec la présence de coliformes.

Voici les résultats concernant le bassin versant de la rivière Bell :

**Station 12 :** Qualité douteuse de l'eau

Q5 : Est-ce que les analyses pourraient être réalisées l'hiver? R5 : Mme Côté répond que ceci à proscrire pour cet indice, car le gel pourrait engendrer des données moins représentatives quant à la présence de coliformes totaux. Il est grandement préférable d'effectuer l'échantillonnage lors de la période estivale, lorsque les températures sont plus chaudes. Il est à noter que l'indice requiert huit (8) échantillonnages minimalement. Ceci est réalisable du mois de mai au mois d'octobre de préférence.

Mme Côté enchaîne ensuite avec la présentation des paramètres in situ.

Q5 : Est-ce qu'il existe des comparables au niveau de la température de l'eau, comme nos rivières sont peu profondes? R5 : Ceci pourrait être possible comme ces analyses sont effectuées sur une grande partie du territoire du Québec, l'OBVAJ en prendra note.

Certains collaborateurs se surprennent des résultats obtenus pour la grande majorité des stations présentant des pH de 7 et plus, tandis que le ph de 5 obtenu à la station 6 semble plus habituel pour la région pour certains.

Voici les résultats du classement trophique (analyse de la qualité de l'eau en lac):

**Station 5** : Classé mésotrophe.

Voici les résultats de l'IDEC:

**Station 1** :\_Fortement pollué

**Station 2** : Légèrement pollué

**Station 3** : Légèrement pollué

Il s'ensuit ensuite la présentation de la discussion.

Q6 : Est-ce possible d'obtenir les données pour la station Dagenais du Réseau-rivière, afin de voir s'il y a une amélioration ou une détérioration du milieu? R6 : Oui, nous avons tous les résultats des années du Réseau-rivière, il est donc possible de répondre à la question; nous vous reviendrons sur le sujet à la prochaine réunion de la TRGIEBV. Toutefois, il est à mentionner que l'indice donné par le MDDELCC résulte d'une moyenne des données sur trois années d'échantillonnage.

Il est à noter que les données concernant le *Réseau-Rivière* du Gouvernement du Québec sont disponibles pour consultation à l'adresse suivante : [http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/Atlas\\_interactif/stations/stations\\_rivieres.asp](http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/Atlas_interactif/stations/stations_rivieres.asp)

Mme Côté présente finalement les limites et des biais rencontrés pour la première année du projet et pour les indices utilisés.

En conclusion,

- Les **cotes E** (très mauvaise qualité) ont toutes été obtenues au courant des échantillonnages **en raison de la faible valeur du paramètre de la chlorophylle-a**, excepté pour la station 12 où le paramètre déterminant la cote E a été **les coliformes fécaux**;
- En zone urbaine (station 11), il est probable que les sources de dégradation de la qualité de l'eau soient **l'ouvrage de surverses et les rejets industriels**;

- La source de dégradation de la qualité de l'eau pour la rivière Fournière (station 6) **mérite un suivi plus spécifique et une recherche des sources de contamination potentielles plus approfondies**;
- La complémentarité de l'IQBP<sub>6</sub> et de l'IDEC en Abitibi a été vérifiée. Une corrélation est observée entre les résultats des deux indices;
- L'IDEC semble plus sévère dans son évaluation de la qualité de l'eau que l'IQBP<sub>6</sub>;
- Sur l'échelle d'eutrophisation des lacs, le lac Loïs se classe mésotrophe.

Différentes recommandations ont donc été formulées par l'OBVAJ concernant la suite du projet d'échantillonnage des eaux de surface:

1. Poursuivre l'échantillonnage des 10 stations de suivi en rivières (IQBP<sub>6</sub>) en 2018 et 2019;
2. Utiliser l'IDEC de façon préliminaire pour déterminer l'état de la qualité de l'eau sur les bassins versants identifiés comme subissant de fortes pressions de pollution (selon l'analyse spatiale des pressions anthropiques et des usages de l'eau de l'OBVAJ);
3. Effectuer un suivi de la qualité de l'eau à l'échelle d'un sous-bassin versant afin de circonscrire les sources de pollution diffuses (ex. : le sous-bassin versant de la rivière Landrienne);
4. Évaluer la pertinence d'ajouter l'oxygène dissous et le pH dans le calcul de l'IQBP. Pour l'année 2017, l'OBVAJ voulait pouvoir comparer les résultats de qualité de l'eau avec le Réseau-rivières, c'est pourquoi ils n'ont pas été inclus. L'ajout de ces paramètres dans le calcul de l'indice pourrait engendrer des résultats de qualité de l'eau plus faibles et nécessiter une tout autre analyse des résultats;
5. Maintenir les efforts pour la caractérisation et la plantation de bandes riveraines agricoles ;
6. Identifier des secteurs pour la revégétalisation des surfaces dénudées afin d'éviter l'érosion et le lessivage des sédiments;
7. Procéder au nettoyage de la bande riveraine du ruisseau Thibeault (station 11);
8. Investiguer sur les sources de contamination possibles non connues de la rivière Fournière (station 6);
9. Continuer la sensibilisation des citoyens et des agriculteurs sur les impacts de certains usages (ex. : l'utilisation d'engrais) sur la qualité de l'eau et sur les pistes de solutions possibles (ex. : mise en place d'une bande riveraine).

## 2.2 Présentation des coûts des stations de suivi de la qualité de l'eau OBVAJ

Mme Geneviève Mongeau présente les coûts reliés au projet et à l'échantillonnage des différentes stations. Voici un résumé des coûts présentés:

Analyses de laboratoire : environ **16 000 \$**

Achat de matériel : **1 143,76 \$**

Coûts de déplacement : **2 218,80 \$**

Coûts des ressources humaines: **17 084,15 \$**

**Pour un total de plus de 36 000\$ pour une année de collecte de données.**

Mme Mongeau spécifie ensuite que différentes demandes de subventions à des programmes de financement privés et gouvernementaux seront déposées afin de financer la deuxième année du projet. Toutefois, l'OBVAJ a été chanceux de pouvoir compter sur le financement de **24 500\$** octroyé par le Fond Loblaw pour l'eau en 2017, mais les chances qu'une subvention aussi importante soit décrochée à chaque année est peu probable. Pour

l'année 2017, seul **4 700\$** du financement du projet sur plus de **36 000 \$** est provenu des acteurs locaux, il sera donc impératif de solliciter les municipalités et les industries touchées par le projet afin de voir au financement récurrent du projet. La responsabilité du suivi de la qualité de l'eau doit être intégrée par les acteurs locaux.

Q7: Un collaborateur demande de quelle manière le projet peut être financé par les acteurs locaux. R7: Mme Mongeau donne l'exemple de la Ville d'Amos qui a financé le projet au montant de 1 500 \$ pour 2017, ce qui a permis de payer une bonne partie des frais encourus pour l'échantillonnage de la station se trouvant sur le territoire de la municipalité. D'autres acteurs locaux, tels, les mines Richemont inc. ont financé le projet de manière générale également pour un montant de 1 500 \$. Donc, si les acteurs locaux ayant un impact sur la qualité de l'eau donnent tous un petit montant, il sera possible de financer le projet de manière locale sans que cela représente des coûts faramineux pour les acteurs locaux. De plus, il sera à évaluer la possibilité d'utiliser un réseau de bénévoles afin de voir à l'échantillonnage de la qualité de l'eau afin de réduire les coûts et le temps de déplacement. Toutefois, cette option sera considérée, mais reste à évaluer, car il est possible que les coûts de formation et de livraison des échantillons ne permettent pas vraiment de diminuer les coûts. De plus, un plus grand nombre d'échantillonneurs sur le terrain pourrait représenter un plus grand taux d'erreur de collecte d'échantillons. Mme Mongeau spécifie également qu'il sera nécessaire que les données soient compilées et analysées par les professionnels de l'OBVAJ. Un collaborateur demande également s'il serait possible de demander un financement sur deux ans, afin d'assurer au projet une continuité jusqu'en 2019 du projet. Cette possibilité sera à envisager répond Mme Mongeau.

Il est possible de consulter le rapport final du projet pour 2017 [ici](#).

### **2.3 Discussion et pistes de solutions pour la poursuite du projet d'Analyse de la qualité de l'eau de surface.**

Mme Mongeau pose ensuite trois questions aux collaborateurs présents afin d'ouvrir le dialogue et des pistes de solutions afin de s'assurer de la continuité du projet pour 2018.

Les questions sont les suivantes:

- Nous désirons connaître vos impressions et commentaires sur les résultats du projet;
- Comment transférer le projet afin d'assurer sa durabilité?
- De quelle manière pourrions-nous impliquer les acteurs locaux?

Les collaborateurs indiquent de manière générale être en accord avec la continuité et la pertinence du projet. Mme Isabel Dufresne mentionne la possibilité pour la Ville d'Amos de prendre entente afin d'échantillonner le ruisseau Thibault. Mme Jessica Morin mentionne qu'il serait possible qu'un technicien réalise certains échantillons concernant la rivière Fournière. Mme Jacinthe Pothier présente l'idée de solliciter les firmes de consultants, qui ont des actions à remplir sur le terrain. Mme Judith Morin mentionne que l'entreprise minière échantillonne déjà tous les mois la rivière Tiblemont, elle demande si c'est possible d'ajouter des paramètres pour compléter l'IQBP.

M. Ghislain Galarneau demande s'il existe des stations de référence. Mme Mongeau répond que les stations en amont ont été mises en place effectivement pour comparer les résultats en amont et en aval. Le rapport indique ces données. Il n'existe par contre aucun indice adapté aux teneurs de fond de la région. M. Galarneau demande s'il y a matière à évaluer un indice pour notre territoire concernant les matières en suspension. Cela pourrait être à évaluer, mais ceci représenterait un projet d'envergure nécessitant des fonds importants.

M. Normand Grenier demande si un montant sera aussi important pour les prochaines années. Mme Mongeau répond que des coûts pourront être réduits au niveau des ressources humaines éventuellement, mais comme les employés qui ont opérationnalisé le projet en 2017 ne seront pas présents en 2018, un temps de formation et d'intégration du projet sera tout de même nécessaire pour l'an prochain. Les coûts ont été réduits au maximum pour 2017, il serait difficile de les diminuer encore de manière substantielle. M. Grenier demande également si les

acteurs locaux doivent s'impliquer seulement si l'OBVAJ décroche une subvention externe. Mme Mongeau répond que les frais pourraient aisément être couverts par l'implication des acteurs locaux si tous financent une part du projet en partie. Présentement, un peu plus de 10 % du financement du projet provient d'un financement local. Idéalement, la totalité des coûts du projet pourrait être financée par les acteurs locaux. Pour la recherche de financement, l'OBVAJ priorisera le financement des stations qui ont obtenu de moins bonnes cotes de qualité de l'eau. Il est à noter que les réponses concernant les demandes de financement sont généralement reçues au printemps, il est donc impossible d'attendre ces réponses avant de débiter la recherche de financement auprès des acteurs locaux.

Mme Jessica Morin demande, si l'OBVAJ se voit accorder des subventions, mais que la totalité des fonds a déjà été amassée, sera-t-il possible de transférer les fonds sur un autre projet? Mme Mongeau répond que si cette éventualité se produit, il sera possible d'évaluer la mise en place de plus de stations d'échantillonnage sur le territoire. Les demandes de subvention ne peuvent généralement pas être appliquées sur des projets différents.

Mme Mongeau demande ensuite aux collaborateurs s'ils ont des suggestions à émettre quant à la mise en place de stations supplémentaires. Ou encore, des impressions en lien avec les résultats présentés précédemment. Mme Jacinthe Pothier mentionne être agréablement surprise des résultats concernant la rivière Bourlamaque. Mme Mongeau répond qu'il est à noter que les résultats concernant les métaux lourds pour la rivière Milky ne sont pas encore disponibles. L'historique de pollution des eaux sur ce secteur est grandement lié à l'activité minière et aux métaux lourds. Mme Mongeau spécifie que l'analyse des métaux lourds est très dispendieuse, seule cette station a pu être échantillonnée pour les métaux et seuls les métaux extractibles ont été commandés au laboratoire en étude préliminaire. Sur métaux extractibles faibles, pas besoin d'analyse des métaux extractibles.

Mme Mélanie Falardeau mentionne à son tour qu'il y aurait une possibilité pour la MRC de l'Abitibi de fournir une ressource afin de procéder à l'échantillonnage de certaines stations.

### **3. Présentation du Forum régional sur l'eau de l'Abitibi-Témiscamingue**

Mme Mongeau le projet du *Forum régional sur l'eau de l'Abitibi-Témiscamingue* développé par l'OBVAJ et l'OBVT. Le forum répond à l'objectif E1: Améliorer la connaissance pour mieux protéger, action 84 du Plan d'action du Plan directeur de l'eau. L'évènement se déroulera sous la forme d'une journée de conférences et d'atelier suivie d'un cocktail en formule 5 à 7 qui sera l'occasion de remettre des prix mérités aux acteurs de l'eau ayant développé des projets afin d'améliorer la gestion intégrée de l'eau. La clientèle cible sera les acteurs de l'eau.

Mme Mongeau présente ensuite les thématiques qui ont été retenues par le comité de programmation afin de concerter les collaborateurs sur leur pertinence, collecter les commentaires et les suggestions, tout comme de sonder les suggestions des collaborateurs concernant les conférenciers à solliciter.

Les thématiques retenues sont les suivantes:

1. Présentation des données relatives à la qualité de l'eau;
2. Les installations septiques et les développements concernant le Q-2, r.22;
3. Eau potable et cotes de crues;
4. Mise à jour règlementaire (modification de la *LQE* et *Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques*)

Lors de la présentation de la deuxième thématique, Mme Mongeau spécifie qu'il serait intéressant de présenter un programme élaboré par une MRC afin de prendre en charge la vidange des fosses septiques résidentielles. Mme

Mongeau sonde M. Grenier sur la possibilité que le programme soit présenté par un professionnel de la MRC d'Abitibi-Ouest. M. Grenier s'engage à faire les démarches de sollicitation avec la personne responsable.

Un consensus en faveur des thématiques présentées est exprimé par les collaborateurs. Au niveau des suggestions formulées, il a été proposé de contacter les arpenteurs qui travaillent à l'application des cotes de crues. De plus, il serait intéressant de sonder l'intérêt pour la municipalité de Barraute de venir présenter l'expérience qu'ils ont eue avec le Centre d'expertise hydrique du Québec pour la modification des cotes de crues. Au niveau de la dernière thématique, il est recommandé de solliciter des acteurs gouvernementaux provenant de Québec et non des acteurs locaux, car la communication est déjà bien établie entre les représentants gouvernementaux locaux et les MRC et municipalités. En ce qui a trait au ROBVQ, Mme Mongeau indique déjà avoir sollicité des acteurs ayant travaillé à la critique de la loi 132 et qu'aucun de ces professionnels n'accorde présentement de conférence. Toutefois, il y aura une formation offerte au personnel des OBV au printemps prochain, il y aura donc une possibilité qu'un employé la suive et puisse fournir des informations lors du forum en juin. On indique également qu'il serait intéressant pour les industries d'avoir une présentation concernant des exemples de projets de compensation pour la protection des milieux humides.

#### **4. Présentation des résultats généraux du projet *Avec ma bande riveraine, j'y gagne!***

Comme le temps de réunion tire à sa fin, Mme Mongeau présente rapidement les résultats concernant le projet de caractérisation des bandes riveraines en milieu agricole.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- Obtenir un meilleur portrait de la qualité des bandes riveraines en milieu agricole sur le bassin versant de la rivière Harricana;
- Sensibiliser les agriculteurs à l'importance des bandes riveraines élargies adéquatement végétalisées afin de protéger la qualité de l'eau de surface des activités du secteur agricole.

Les dix (10) entreprises agricoles participantes ont été présentées ainsi qu'une carte démontrant les sous-bassins versants de la rivière Harricana touchés par le projet. Chacun des propriétaires a reçu un rapport de caractérisation comportant les éléments suivants:

- Une présentation du projet;
- Une présentation des différentes fonctions de la bande riveraine en milieu agricole;
- Une présentation de la méthodologie employée pour la caractérisation;
- Un portrait du bassin versant et de la bande riveraine caractérisée comprenant les éléments spécifiques de la bande riveraine;
- Le niveau d'érosion et la stabilité de la berge;
- Le calcul de l'indice de la qualité de la bande riveraine (IQBR);
- Des recommandations spécifiques au site.

Différents constats généraux ont été présentés dans le rapport final du projet:

- Les bandes riveraines sont généralement très dénaturalisées;
- Aucun site ne présente une bande riveraine élargie;
- Certains sites ne respectent pas la réglementation minimale de trois (3) mètres en milieu agricole;
- Peu ou pas de strates arborescentes et/ou arbustives sont constatées;
- Il est généralement possible d'observer des strates d'herbacées généralement d'une largeur de trois (3) mètres qui sont insuffisants afin de protéger l'intégrité du milieu aquatique;



- L'IQBR indique des résultats inquiétants; aucune bande riveraine caractérisée ne possède une bonne condition écologique afin de maintenir le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques;
- Cinq (5) sites sur dix (10) présentent des signes préoccupants d'érosion de la berge, dont deux (2) nécessiteront des travaux de stabilisation;
- Il est constaté une présence importante de certaines espèces exotiques envahissantes dont l'alpiste roseau de manière importante et du cirse des champs de manière plus localisée à l'intérieur des bandes riveraines;
- L'enjeu de la gestion du castor a été l'enjeu le plus soulevé par les agriculteurs;
- Certains sites présentent des traverses de cours d'eau inadéquates qui pourraient engendrer des problématiques d'inondations ou encore contrevenir à l'habitat adéquat pour le poisson.

Mme Mongeau indique en conclusion qu'une rencontre d'information et de sensibilisation aura lieu le mercredi 13 décembre 2017, dans le cadre de la journée-conférence annuelle du Groupe Conseil Agricole de l'Abitibi, afin de présenter les résultats généraux, d'informer les MRC touchées par le projet, de sonder l'intérêt des propriétaires à l'implantation de bandes riveraines élargies, de présenter des programmes de subvention pour l'implantation de meilleures bandes riveraines et d'informer les participants aux solutions applicables concernant la gestion du castor et la réglementation.

## 5. Questions diverses

Aucune question n'a été posée en varia.

Levée de la réunion à 16 : 45.

Nous vous incitons fortement à nous joindre afin de nous faire part de vos informations, suggestions ou commentaires sur les différents projets présentés, préoccupations, développement de projet ainsi que pour tout commentaire concernant la tenue des rencontres. Nous vous invitons également à participer activement à la recherche de financement concernant le projet principal de l'OBVAJ, soit le projet d'échantillonnage des eaux de surface. Votre participation est essentielle à la bonne continuité des projets.

L'équipe de l'OBVAJ vous remercie grandement de votre précieuse collaboration.

Geneviève Mongeau,  
Directrice générale *par intérim*

[genevieve.mongeau@obvaj.org](mailto:genevieve.mongeau@obvaj.org)

Kimberly Côté,  
Chargée de projet et responsable des relations avec les municipalités

[kimberly.cote@obvaj.org](mailto:kimberly.cote@obvaj.org)